

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mercredi 13 novembre 2024

Délibération N° DE_2024_120

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	6	8
Date de la convocation : 05/11/2024		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le treize novembre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, DANIEL GINIER

Représentés : Jean BYKENS représenté par Delphine FEUILLADE BRIERE, Ronna CHALVET représentée par Emilie MALEYSSON

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emilie MALEYSSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des aides aux activités et aides aux vacances

Vu la délibération DE_2024_32 validant le règlement de la Commission d'Action Sociale.

Vu les demandes présentées par les familles

Vu l'avis favorable de la commission d'Action Sociale du 6 novembre 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des aides suivantes :

Aides aux activités :

• Famille MALEYSSON – LE LOSCQ:

° LE LOSCQ Loann : 50 €

° LE LOSCQ Esteban : 50 €

° LE LOSCQ Marlow : 50 €

• Famille BOUILLARD – GATTO :

° BOUILLARD GATTO Eyla : 50 €

Date de transmission de l'acte: 14/11/2024

Date de réception de l'AR: 14/11/2024

007-210701470-DE_2024_120-DE

A G E D !

Aides aux vacances / séjours :

• Famille STOECKLE CHALVET :

° STOECKLE CHALVET Ambroise : 7 jours X 10€ : 70 €

° STOECKLE CHALVET Zéphirin : 12 jours X 10 jours : 120 €

• Famille MALEYSSON - LE LOSCQ :

° LE LOSCQ Marlow : 2 jours X 10 € : 20 €

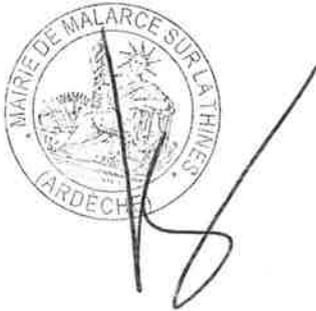
Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **VALIDE** les aides ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Emilie MALEYSSON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 14/11/2024

Date de reception de l'AR: 14/11/2024

007-210701470-DE_2024_120-DE

A G E D I